

COMMUNE DE OERMINGEN

LISTE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 14 OCTOBRE 2025

à 20 H. 30

1. Adoption du procès-verbal de la séance du 09 septembre 2025

Le procès-verbal de la séance du 09 septembre 2025 est adopté.

2. Travaux d'exploitation en forêt communale (Délibération n° 93/25)

Le programme d'exploitation forestière des parcelles 4 et 25, préconisé par les services de l'ONF, est validé par le conseil municipal pour un montant de travaux estimé à 6.690,- € HT, ainsi que le devis des honoraires de l'ONF d'un montant de 1.410,- € HT.

3. Cession de terrains à bâtir du lotissement (Délibération n° 94/25)

Le conseil municipal décide de vendre le terrain à bâtir n° 11 du lotissement « La Colline du Hohberg 2 », référencé sous le numéro cadastral 338 de la section 7, à Mme DENTZ Camille et M. MAYER Nicolas, pour un montant total de 49.339,50 €.

4. Ouverture d'une ligne de trésorerie (Délibération n° 95/25)

Le conseil municipal valide l'ouverture d'une ligne de trésorerie d'un montant en capital de cent mille euros et retient l'offre de financement émanant du Crédit Agricole.

5. Gestion des ressources humaines (Délibération n° 96/25)

Le conseil municipal arrête la liste des stagiaires ayant effectué un stage au périscolaire pendant les petites vacances scolaires, qui bénéficient du versement d'une gratification de 75,- € par semaine de présence.

Il prend également acte du recrutement de Mme Ema EHRHARDT, CDD du 20 au 24 octobre 2025, à hauteur de 28 H/semaine, en qualité d'animatrice au périscolaire.

6. Fixation des tarifs 2026 de la salle polyvalente (Délibération n° 97/25)

Le conseil municipal décide de reconduire sans augmentation les anciens tarifs de la salle polyvalente pour l'exercice 2026.

7. Fixation des tarifs, loyers et redevances 2026 (Délibération n° 98/25)

La grille des tarifs, redevances et loyers 2026 est adopté par le conseil municipal.

.../...

8. Adoption de devis

En l'absence de devis à valider, ce point est retiré de l'ordre du jour.

9. Gestion de la prescription quadriennale (Délibération n° 99/25)

Afin de permettre le règlement du solde de deux factures d'eau de l'exercice 2019, pour un montant total de 51,18 € émanant du SDEA, la prescription quadriennale est levée par le conseil municipal.

10. Présentation du pré-projet de Pumptrack

Une première mouture du projet d'aménagement d'un pumptrack sur le site des deux anciens terrains de tennis est présenté au conseil municipal. Une phase de concertation est engagée en commission communale avec les futurs utilisateurs.

11. Divers

Les conseillers municipaux évoquent les points suivants :

- Risque de fermeture d'une classe lors de la prochaine rentrée scolaire en raison d'un nombre d'élèves insuffisant,
- Réduire les dysfonctionnements des lampadaires de l'éclairage public,
- Instaurer un règlement local de « bon voisinage »,
- Nettoyer les abords des poteaux d'incendie de la cité...

Cette liste des décisions est affichée le 16 octobre 2025 en mairie et publiée le 16 octobre 2025 sur le site internet de la commune.

*Le maire,
Simon SCHMIDT*